



S'inscrire à la newsletter

ZOOM

## La création de l'UFR santé, nouvelle étape vers le CHU



**Hier en fin de journée, le conseil d'administration de l'Université de Guyane a approuvé à l'unanimité la transformation de son département de formation et de recherche Santé en unité de formation et de recherche. La création de cette UFR lui permettra, en 2025, de conventionner avec la structure porteuse du futur centre hospitalier régional pour faire émerger le CHU de Guyane. L'UFR apportera également une plus grande autonomie au territoire en matière de formation.**

C'est une pierre fondatrice vers la création du CHU de Guyane en janvier 2025. Mais aussi une étape dans la formation des étudiants en santé de Guyane, dont les effets se feront sentir dans les prochaines années. Hier en fin de journée, le conseil d'administration de l'Université de Guyane a approuvé à l'unanimité la transformation de son département de formation et de recherche (DFR) Santé, dirigé par le Pr Pierre Couppié, en unité de formation et de recherche (UFR). Quelques applaudissements ont ponctué la nouvelle. Il ne s'agit pas seulement de changer une initiale mais de conforter la formation en santé sur le territoire.

La création de cette UFR, c'est-à-dire d'une faculté de médecine, est d'abord une étape obligatoire pour le projet de CHU de Guyane. En effet, seule une université ayant une UFR de santé peut conventionner avec un établissement de santé pour qu'il devienne CHU. Dotée de cette UFR Santé, l'Université de Guyane pourra donc signer avec le groupement de coopération sanitaire – établissement de santé (GCS-ES) qui sera la structure porteuse du futur CHU, la convention hospitalo-universitaire, qui représentera la création de ce dernier.

Outre cet aspect réglementaire, la création d'une unité de formation et de recherche (UFR) de médecine est l'une des « principales pistes visant à conforter la formation en santé en Guyane », souligne le rapport de l'Inspection générale des affaires sociales (Igas) sur le renforcement de l'offre de soins en Guyane. <https://igas.gouv.fr/Renforcement-de-l-offre-de-soins-en-Guyane>

Actuellement, les enseignants-chercheurs titulaires ou temporaires qui exercent en Guyane sont nommés à l'Université des Antilles, sous l'autorité de son président et du doyen de l'UFR, qui les rémunère et les met à disposition des acteurs guyanais. Les discussions avec le ministère de l'Enseignement supérieur sont menées par le doyen de l'UFR Santé des Antilles, avec toutefois des garanties pour la Guyane, notamment sur le nombre d'hospitalo-universitaires. Avec la nouvelle UFR Santé de Guyane, le personnel hospitalo-universitaire (PU-PH et MCU-PH) sera directement rattaché à l'UFR Santé de l'Université de Guyane et non plus à celle des Antilles. La Guyane disposera également de son propre doyen de médecine.

La création de cette UFR apportera également une plus grande autonomie à la Guyane dans l'organisation du troisième cycle des études de médecine et donc l'accueil d'internes sur le territoire. L'unité sera dotée d'un conseil d'UFR élargi par rapport au conseil de DFR. Il réunit des enseignants-chercheurs, des enseignants, des chercheurs, des représentants des étudiants et du personnel, ainsi que des personnalités extérieures. Il est chargé de définir les orientations pédagogiques, d'organiser les enseignements et la formation continue, de transformer ou créer des emplois hospitalo-universitaires, de définir des objectifs et orientations de recherche... Il se prononce également sur la carrière individuelle des personnels enseignants.

Enfin, l'UFR de Guyane pourra contractualiser avec les facultés de médecine, d'odontologie et de pharmacie de son choix. Les relations avec l'UFR des Antilles resteront étroites, notamment en matière de formation, en mutualisant l'éventail des spécialistes. Cette collaboration étroite avec l'Université des Antilles, déjà à l'œuvre avec la création l'an dernier de la deuxième année de médecine et de la troisième à la rentrée, va donc se poursuivre. Comme le notait le rapport d'inspection de 2022 sur la création d'une UFR de plein exercice aux Antilles-Guyane, « bien qu'indépendantes et autonomes, pour l'ensemble de leur offre de formation et des champs disciplinaires, les deux universités des Antilles et de Guyane demeurent durablement solidaires en matière d'études et de recherche en santé ».

---

### Des bourses pour les post-doctorants



La recherche en Guyane est dynamique et a vocation à s'accroître avec la création du centre hospitalier universitaire (CHU) de Guyane à l'horizon 2025. Sa structuration se poursuit avec la création prochaine de l'unité mixte de recherche (UMR) en « santé des populations en Amazonie ». Cette unité de recherche de l'Inserm fédère l'ensemble des projets de recherche en santé en Guyane. Bien que reconnue par ses pairs sur des problématiques prioritaires de santé tropicale et santé globale, le financement de la recherche scientifique en santé en Guyane est rendu complexe par certaines spécificités liées au territoire : importance des maladies tropicales négligées, nécessité de résultats préliminaires avant dépôt de candidature sur des appels d'offre complexes, concurrences des équipes de l'Hexagone, calendrier des appels à projets peu compatible avec les exigences du soins dans les hôpitaux du territoire qui accaparent les hospitalo-universitaires.

C'est dans ce contexte que Dimitri Grygowski, directeur général de l'ARS, et Laurent Linguet, président de l'Université de Guyane, ont signé mardi matin une convention pour la création de bourses postdoctorales, en présence du Pr Bertrand de Toffol, directeur de l'école doctorale de Guyane. Ces bourses s'adressent à des chercheurs de toute discipline, présents sur le territoire

ou souhaitant s'y installer, dont les travaux portent sur des enjeux de santé prioritaires pour la Guyane.

L'Agence régionale de santé financera au moins cinq bourses postdoctorales par an, au cours des trois prochaines années, à hauteur de 500 000 euros par an. Les candidats retenus bénéficieront d'un contrat à durée déterminée avec l'Université de Guyane et seront affectés à l'une de ses unités de recherche.

Les thématiques prioritaires sont :

- Santé et écologie de la santé en milieu tropical ;
- Pathologies infectieuses et tropicales, notamment le sida, la tuberculose et le paludisme, ainsi que la résistance aux antimicrobiens et les maladies vectorielles, One Health ;
- Pathologies chroniques en Amazonie (cardiologie et pathologies neurovasculaires, santé mentale, facteurs de risque, HTA, diabète, obésité, cancers...) ;
- Santé de la mère, du nouveau-né et de l'enfant ;
- Culture, société et santé (Inégalités sociales de santé, médiation en santé, soins primaires, représentations de la santé, comportements de santé, pharmacopée traditionnelle) ;
- Réduction des inégalités de santé.

Les projets portant sur d'autres thématiques seront toutefois pris en compte par la commission scientifique si elles se révèlent pertinentes pour le territoire.

**Renseignements et dépôt des candidatures :** [recherche@univ-guyane.fr](mailto:recherche@univ-guyane.fr).



### **PU-PH, bâtiment santé, recherche : de nombreux projets**

La signature de la convention entre l'ARS et l'Université de Guyane, mardi, a donné l'occasion à Dimitri Grygowski et Laurent Linguet de discuter de la construction du futur bâtiment du pôle santé du campus universitaire. Le directeur général de l'ARS s'est engagé sur l'attribution d'un fonds d'amorçage de 2 millions d'euros en 2025 afin de permettre le lancement du chantier.

Dimitri Grygowski a également échangé avec le Pr Pierre Couppié sur la montée en puissance de l'universitarisation des trois hôpitaux publics, dans le cadre de la création du CHU de Guyane. En 2026, la Guyane devrait compter trois professeurs des universités – praticiens hospitaliers (PU-PH) supplémentaires.

Enfin, il est rappelé que les bourses postdoctorales sont une partie du soutien de l'ARS à la recherche en santé. Au cours des trois années à venir, ce sont 10 millions d'euros que l'agence mobilisera. Lancé fin mars, le fonds d'amorçage **Recherche Guyane Santé 2030** vise à soutenir les projets de recherche fondamentale, transrationnelle et clinique, le financement d'équipements et des compétences nécessaires pour accompagner la recherche. Un second appel à projets sera lancé cette année pour soutenir la recherche clinique ; il sera doté de 2 millions d'euros par an pendant trois ans.

**Dengue** 

**Le rythme des infections poursuit sa baisse**



Avec 162 consultations pour suspicions de dengue la semaine dernière contre 243 la semaine précédente (réseau médecins sentinelles, CDPS et hôpitaux de proximité), « la baisse de la circulation de la dengue en Guyane, initiée au début du mois mars, se poursuit et atteint les niveaux observés au début du mois de novembre 2023, indique Santé publique France, dans

un **point épidémiologique** diffusé hier. La vigilance reste de mise en cette période pluvieuse. La tendance est à la stabilité dans les secteurs des Savanes et du Maroni et à la baisse dans les secteurs de l'Île-de-Cayenne, du Littoral Ouest et de l'Intérieur Est. L'épidémie est terminée dans le secteur de l'Oyapock. L'activité pour dengue aux urgences est stable et représente 2% de l'activité globale. Seul le sérotype DENV-2 a été identifié en S26 (100% de DENV-2 parmi les prélèvements sérotypés). Depuis janvier 2023, 22 394 cas cliniquement évocateurs de dengue ont été vus en consultation de médecine générale, en centre de santé (CDPS) ou dans un hôpital de proximité et 11 308 cas confirmés ont été recensés. »

## EN BREF

### ♦ Grippe et Covid-19 à un niveau élevé ; hausse des consultations pour bronchiolite du nourrisson aux urgences

« La hausse des indicateurs épidémiologiques des infections respiratoires aiguës (IRA) s'est poursuivie au cours des deux dernières semaines, signale Santé publique France, dans un point épidémiologique diffusé hier. Cette augmentation est attribuée à la co-circulation du virus de la grippe A et du SARS-CoV-2. En effet, la surveillance virologique issue des prélèvements du réseau des médecins généralistes sentinelles, des laboratoires hospitaliers et de ville et du centre national de référence (CNR) des virus respiratoires de Guyane continue à détecter les virus de la grippe et du SARS-CoV-2 à des niveaux importants.

« Au cours des deux dernières semaines, le nombre de consultations aux urgences pour grippe était en forte augmentation, alors qu'il tend à diminuer en CDPS : l'épidémie de grippe se poursuit. De même, un regain de l'activité liée au Covid-19 est observé sur le territoire, en particulier dans les services d'urgences. Cette situation est confirmée par nombre élevé de prélèvements biologiques positifs déclarés par le CNR. Enfin, concernant la bronchiolite à VRS chez le nourrisson, une hausse des consultations est observée dans les services d'urgence. »

### ♦ L'accès direct aux orthophonistes désormais possibles dans l'agglomération cayennaise et les Savanes



Fin 2023, nous vous avons informé des travaux de la CPTS centre littoral pour permettre l'accès direct à ses orthophonistes adhérents, sans prescription médicale. C'est désormais chose faite, annonce la CPTS. « Les orthophonistes adhérents de la CPTS centre littoral guyanais peuvent désormais exercer en accès direct, sans prescription médicale. Cette avancée résulte

de l'initiative de notre CPTS et de l'URPS Orthophonistes de Guyane. Concrètement, un orthophoniste pourra dorénavant recevoir un patient puis envoyer le compte-rendu du bilan au médecin généraliste traitant du patient et le déposer également sur le dossier médical partagé du patient », précise la CPTS. L'Assurance maladie détaille les modalités pratiques de cet accès direct sur son [site internet](#).

### ♦ Le Dr Romain Blaizot soutient sa thèse de doctorat d'université



Le Dr Romain Blaizot, maître de conférence des universités – praticien hospitalier (MCU-PH) de dermatologie (CHC), a soutenu avec succès sa thèse de doctorat d'université, dans la spécialité biologie – médecine – santé, mardi à Cayenne. Cette étape était nécessaire pour accéder au statut de professeur des universités – praticien hospitalier (PU-PH). La thèse traitait de la « Leishmaniose cutanée en Afrique sub-saharienne : optimisation de la prise en charge par une collaboration internationale ». Ses directeurs de thèse étaient le Pr Magalie Demar, chef de service du laboratoire au CHC, et le Dr Alexandre Duvignaud (CHU de Bordeaux). Le Pr Ghislaine

Prévot (Université de Guyane) présidait son jury.

Nous vous avons parlé de cette collaboration l'an dernier dans la Lettre pro ([lire l'édition du 11 août 2023](#)). Ainsi que l'expliquait le Dr Blaizot, « la leishmaniose cutanée est bien documentée en Amérique du Sud, au Maghreb et au Moyen Orient, mais très peu en Afrique subsaharienne. Elle est donc probablement sous-estimée. Par conséquent, il n'y a aucun effort de santé publique, de diagnostic ou de traitement. Les médicaments nécessaires ne sont parfois même pas

commercialisés. Le but de la mission était d'aider les professionnels à mettre en évidence la situation chez eux. »

Dans le cadre de sa thèse, le dermatologue a effectué une revue systématique des espèces de Leishmania, vecteurs et réservoirs impliqués dans la leishmaniose cutanée en Afrique subsaharienne. « La deuxième partie (du travail) consistait en la construction d'un consortium international permettant d'améliorer les capacités locales des équipes africaines en diagnostic et recherche sur la leishmaniose cutanée (...) Un programme de formation a été mis en place (...) afin de faire partager aux équipes locales l'expérience guyanaise en matière de prise en charge de la pathologie. » Cette collaboration s'est nouée avec des équipes du Mali, du Niger et du Togo. Des réunions de concertation pluriprofessionnelles (RCP) ont été mises en place entre Cayenne et Bamako (Mali) pour les cas les plus complexes. Des échantillons étaient envoyés au laboratoire de l'hôpital de Cayenne pour analyses.

Dans la troisième partie de ce travail, deux cohortes prospectives ont été créées au Mali et au Niger. Elles ont permis d'étudier l'épidémiologie de la leishmaniose cutanée et les résultats thérapeutiques, certains traitements étant fournis gratuitement par l'hôpital de Cayenne. « Dans la région sahélienne, cette étude illustre la nécessité d'une surveillance épidémiologique régulière à l'aide d'une confirmation diagnostique par la biologie moléculaire, qui sera bientôt possible sur place grâce au transfert de compétences dans le cadre du projet LEISHAFRICA », conclut le Dr Blaizot. Le dermatologue suggère plusieurs pistes d'études pour trancher la meilleure option de traitement.

#### ♦ Santé mentale et rupture de parcours des personnes âgées



La Maia de Guyane – réseau de gérontologie organise une table tactique sur la santé mentale, le 11 juillet à Cayenne. Elle se déroulera de 9 heures à 12 heures, au Royal Amazonia. Il sera question de la santé mentale des personnes âgées avec pour objectif de partager des solutions du territoire pour accompagner les seniors. Plusieurs interventions sont prévues :

- Santé mentale : de quoi parle-t-on ?, par le Dr Brieg Couzigou ;
- Comment réaliser un repérage, par Mamadou Gueye ;
- Quelles solutions pour la prise en charge, par le Dr Marc Ommari ;
- Présentation du centre intercommunal de santé mentale (CISM), par Katia Louis-Alexandre ;
- Présentation du projet territorial de santé mentale (PTSM), par Sonia Da Cruz.

**S'inscrire.** [https://forms.office.com/Pages/ResponsePage.aspx?id=pAl0HQsW90Kk2bh2sCd9LWu\\_FbnGXyZLI8Ou43Nss8tUMEVQTExLU1E4UTdFTzhPVIFRQU8xSU9BVC4u](https://forms.office.com/Pages/ResponsePage.aspx?id=pAl0HQsW90Kk2bh2sCd9LWu_FbnGXyZLI8Ou43Nss8tUMEVQTExLU1E4UTdFTzhPVIFRQU8xSU9BVC4u)

#### ♦ Des outils de communication sur l'endométriose



En Guyane, une filière endométriose se met en place ([lire la Lettre pro du 24 mai](#)). Le Dr Alain Kamga a été élu président de la toute nouvelle association EndoGuyane. Le ministère de la Santé lance de son côté une campagne d'information sur l'endométriose. Les actions de communication se déploient sur différents canaux à destination du grand public (affichage animé et digital de proximité, bannières digitales, publications sur les réseaux sociaux, diffusion de vidéos) et des professionnels de santé (encarts dans la presse professionnelle, bannières digitales et publications sur les réseaux sociaux).

Le kit complet de communication constitué d'une présentation, d'affiches clefs, d'une affichette signalétique : « Ici, vous pouvez nous parler d'endométriose », de visuels pour les réseaux sociaux (avec les fichiers sources), 4 flyers adaptés par cible avec un espace libre pour intégrer des spécificités, le dossier de presse et un article générique pour nourrir d'éventuelles publications. Il peut être [téléchargé ici jusqu'au 16 juillet](#).

#### ♦ IDSanté lauréat de la fondation La France s'engage



La fondation La France s'engage a dévoilé, la semaine dernière, les quinze lauréats pour 2024. Parmi eux figure l'association IDSanté. Spécialisée dans l'éducation pour la santé, elle intervient dans l'Île-de-Cayenne et à Saint-Georges. Elle a été retenue au titre de son programme Espaces pour SEXprimer. Ils visent à « permettre aux jeunes dès 6 ans, ainsi qu'aux adultes autour d'eux, d'acquérir des connaissances et compétences sur la vie affective et relationnelle afin de favoriser le bien-être, l'épanouissement et l'égalité de tous », explique l'association. IDSanté bénéficiera ainsi du label La France s'engage, d'une dotation financière et d'un accompagnement personnalisé et collectif jusqu'en 2027.

#### ♦ Le Dr Gabriel Carles au Micro des gynécos



À la retraite depuis 2021, le Dr Gabriel Carles, ancien chef de service de gynécologie-obstétrique, s'exprime au [Micro des gynécos](#). Ce podcast spécialisé en gynécologie est réalisé par l'Association des gynécologues obstétriciens en formation (Agof). L'ancien médecin du Chog y traite de l'approche transculturelle de l'obstétrique.

« La grossesse et l'accouchement sont au cœur des traditions dans les sociétés traditionnelles puisque c'est des femmes enceintes que repose la survie de la communauté. Il y a donc tout un tas de rites visant à protéger les femmes enceintes et leur fœtus (...) Selon le milieu où on travaille, il faut

essayer de nouer une relation de confiance avec ces patientes, qui croient en la médecine traditionnelle et ne font pas forcément confiance à la médecine occidentale. » Le Dr Carles fournit quelques conseils comme ne pas braver les interdits, connaître les demandes des patientes (position d'accouchement, devenir du placenta, présence du père, césarienne...). « Une connaissance minimale des pratiques, une écoute respectueuse et bienveillante permettent de faire passer des messages médicaux. Si on a des communautés largement représentées dans sa maternité, essayer de connaître un minimum de mots autour de l'accouchement, ou avoir un traducteur ou un médiateur », autoriser certaines pratiques qui ne sont pas dangereuses, rassurer...

#### ♦ Appel à projets Économie sociale et solidaire



La Collectivité territoriale (CTG) et la préfecture lancent un [appel à projets pour soutenir l'économie sociale et solidaire](#). Cinq secteurs d'activité sont particulièrement retenus cette année, parmi lesquels la santé et les services sociaux. Les projets peuvent viser à favoriser la création d'offres de service évitant les ruptures sociales pour les usagers, clients ou bénéficiaires tels des parcours de soins, de mobilisés, l'accès aux droits et à

l'information...

S'agissant des projets autour de la santé et des services sociaux, quatre axes sont privilégiés :

- Autonomie face au vieillissement et aux handicaps (services à la personne, maintien à domicile, prise en charge de la dépendance...);
- Accès aux soins des personnes en difficulté et/ou dans les territoires sensibles (offre de soins de proximité, maisons ou centres de santé, maisons d'accueil hospitalière, plateforme d'appui à l'éducation thérapeutique du patient ou à l'éducation nutritionnelle...);
- Petite enfance (crèches notamment d'entreprise, crèches itinérantes, solutions innovantes pour enfants en difficulté ou handicapés...);
- Formation des professionnels.

Les opérations avec un budget inférieur ou égal à 50 000 euros ne sont pas éligibles. Les projets peuvent être déposés jusqu'au 12 juillet à 19h59 (heure de Guyane) sur le site internet [www.demarches-simplifiees.fr](http://www.demarches-simplifiees.fr), à l'accueil de la préfecture à Cayenne et à l'accueil de la CTG à Cayenne et dans ses antennes de Saint-Georges et Saint-Laurent du Maroni. Les lauréats seront notifiés en août.

#### ♦ Retrouvez votre rubrique Infectio-CRAIG en BD dans la Lettre pro de mardi

Le deuxième mardi du mois, les Dr Philippe Aboud, Alessia Melzani et Richard Naldjinan, du Centre régional en antibiothérapie et infectiologie de Guyane (Craig), vous proposent une rubrique sur l'infectiologie et l'antibiothérapie, dans la Lettre pro. Le prochain article est à retrouver mardi, sous forme de bande dessinée. Il traitera de l'ECBU : quand et pourquoi ?

Vous pouvez retrouver les précédents articles via les liens suivants :

- [Le bon usage des antibiotiques, qu'est-ce que c'est ?](#)
- [Le bon usage des fluoroquinolones ;](#)
- [Conseil de prescription des antibiotiques de premier recours ;](#)
- [IST : urétrite de l'homme ;](#)
- [Risques d'endocardite lors de la prise en charge dentaire.](#)
- [La rougeole.](#)



#### ■ Cybersécurité : une fiche pratique pour les médecins de ville et les officines



Le Conseil national de l'Ordre des médecins, l'Agence du numérique en santé et la Délégation au numérique en santé viennent de publier une [fiche pratique sur la cybersécurité](#), à destination des médecins de ville. Elle rappelle en quelques lignes comment préserver la confidentialité des données de ses patients, l'intérêt d'utiliser les cartes CPx et e-CPS, quels mots de passe utiliser, quel est le degré de sécurité des messageries électroniques, comment mettre à niveau ses outils numériques, l'usage à faire des clefs USB et autres supports amovibles, l'intérêt de sauvegarder ses données, de séparer les usages professionnels et personnels, de sécuriser son wifi et ce qu'il faut faire si l'on pense être victime d'une cyberattaque.

Une [fiche similaire avait été rédigée pour les pharmaciens d'officine](#).

## Actus politiques publiques santé et solidarité

### ■ Campagne 2024-2025 d'immunisation des nouveau-nés et nourrissons contre les infections à VRS



Un [message DGS-Urgent](#) présente les modalités de la prochaine campagne de prévention visant à l'immunisation des nourrissons et nouveau-nés contre le virus respiratoire syncytial (VRS), responsable de la bronchiolite.

Le palivizumab, Synagis®, est indiqué pour prévenir les formes graves d'infections à virus respiratoire syncytial chez les prématurés et les nourrissons à haut risque. Sont éligibles :

- Les enfants nés à 35 semaines d'âge gestationnel ou moins et de moins de 6 mois au début de l'épidémie saisonnière à VRS ;
- Les enfants de moins de 2 ans ayant nécessité un traitement pour dysplasie bronchopulmonaire au cours des six derniers mois ;
- Les enfants de moins de 2 ans atteints d'une cardiopathie congénitale avec retentissement hémodynamique.

Il est d'ores et déjà disponible dans les établissements de santé publics et privés.

Le nirsevimab (Beyfortus®) bénéficie d'une indication plus large : la prévention des infections des voies respiratoires inférieures causées par le VRS chez tous les nouveau-nés et les nourrissons pendant leur première saison de circulation du VRS. Pour cette campagne 2024-2025, tous les enfants nés à partir du 1er janvier 2024 sont éligibles.

En Guyane, Beyfortus sera disponible dans les officines en ville à compter de la semaine du 12 août. Il sera distribué par les grossistes-répartiteurs via le circuit classique du médicament et sa prise en charge s'effectuera dans les conditions de droit commun. Il pourra être proposé dans les établissements de santé dotés de maternités à partir du 15 septembre.

## Offres d'emploi



■ En prévision de l'ouverture de la clinique Canopée, le groupe Rainbow Santé recrute de nombreux professionnels de santé et notamment :

- Un **pharmacien** gérant (CDI, temps plein). [Consulter l'offre et candidater](#).
- Un **infirmier** en unité de soins continus adultes (CDI, temps plein). [Consulter l'offre et candidater](#).
- Un **infirmier** d'unité de soins palliatifs (CDI, temps plein). [Consulter l'offre et candidater](#).

## Agenda

### Lundi 8 juillet

► **Formation à CertDc** pour la transmission électronique des certificats de décès, organisée par l'ARS à destination des établissements de santé et établissements médico-sociaux, à 10 heures, via Teams. Lien envoyé par courrier électronique aux établissements.

**Jeudi 11 juillet**

► **Table tactique** sur la santé mentale avec la Maia Guyane – réseau de gérontologie, de 9 heures à 12 heures au Royal Amazonia, à Cayenne. S'inscrire.

*Faites connaître vos événements dans l'agenda de la Lettre pro en écrivant à [pierre-yves.carlier@ars.sante.fr](mailto:pierre-yves.carlier@ars.sante.fr)*

### Le message du jour



[Consultez tous les numéros de La lettre Pro](#)

**Agence régionale de santé Guyane**  
Directeur de la publication : Dimitri GRYGOWSKI  
Conception et rédaction : ARS Guyane Communication  
Standard : 05 94 25 49 89



[www.guyane.ars.sante.fr](http://www.guyane.ars.sante.fr)

[Cliquez sur ce lien pour vous désabonner](#)